



reboot med



غرفة التجارة و الصناعة و الخدمات
لجهة طنجة - تطوان - الحسيمة



Recommandations politiques pour le Maroc

Livrable D4.1 : Vers la récupération, l'expérimentation
et la dynamisation de l'écotourisme dans la zone WestMed



Conselleria de Turisme,
Cultura i Esports
Agència d'Estratègia Turística



غرفة التجارة و الصناعة و الخدمات
لجهة طنجة - تطوان - الحسيمة



I. Introduction et principaux objectifs

Le projet FEMFA REBOOT MED, « Récupérer, expérimenter et stimuler l'écotourisme dans la région West Med » vise à encourager les partenariats public-privé co-définissant des plans d'action pour l'économie bleue pour la relance du secteur du tourisme, et à incuber, accélérer et tester de nouveaux projets éco/bleus des forfaits de tourisme économique dans 10 zones pilotes dans 6 pays de la Méditerranée occidentale : France, Italie, Espagne, Tunisie, Maroc et Mauritanie.

Le Projet REBOOT MED a apporté une valeur ajoutée significative à la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS TTA - Maroc), qui est un établissement public représentant le secteur privé. Parmi ses missions principales figurent l'amélioration de l'attractivité de son territoire, ainsi que l'appui et la promotion des entreprises locales, dans le but de contribuer à une croissance économique verte dans un contexte numérique et circulaire, tout en poursuivant un développement intégré, inclusif et durable. Par conséquent, les tenants et les aboutissants du Projet REBOOT MED convergent parfaitement vers les missions et les objectifs de la CCIS TTA.

La collaboration étroite avec les deux ministères directement impliqués dans le projet, à savoir le Ministère du Tourisme et le Ministère de la Pêche, a constitué une expérience précieuse pour la CCIS TTA. Cette opportunité a également permis de nouer des partenariats avec des acteurs locaux, tant publics que privés, concernés par les enjeux du projet. Elle a mis en évidence l'importance de la coopération, de la création de synergies et de l'effort commun pour développer et concrétiser des projets communs visant à impliquer activement les citoyens dans le développement de leur territoire local.

Ce document a été élaboré en coopération avec le groupe régional des parties prenantes composé de représentants de la Délégation tourisme, la Délégation pêche maritime, le CPT, le Conseil provincial Tétouan, la Coopérative El Bourane Oued Laou, la Direction régionale de l'équipement ainsi que de la Direction des eaux et forêts, afin d'aborder les changements politiques nécessaires pour diversifier les produits touristiques maritimes et côtiers avec une approche d'économie verte, numérique et circulaire au Maroc et spécialement dans les différents sites de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima.

II. Cartographie des politiques et initiatives publiques

Ce document d'orientation, élaboré par la CCIS TTA et le groupe régional des parties prenantes impliqué sur REBOOT MED:

- 1. Souligne l'importance de la feuille de route 2023-2026 du Ministère marocain du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire:** Le tourisme marocain bénéficie d'un cadre incitatif qui attire les investisseurs. Cette feuille de route, visant à accueillir 26 millions de touristes d'ici 2030, met l'accent sur un tourisme durable, en réorientant l'offre vers des produits thématiques tels que Nature, Trekking and Hiking et Désert & Oasis Adventure, en ligne avec les priorités du Projet Reboot Med. Ces filières répondent à la demande croissante pour un tourisme respectueux de l'environnement, tout en valorisant le patrimoine naturel du Maroc.

Elle intègre également des filières transverses comme le Développement durable, l'Artisanat et l'Hébergement alternatif, qui soutiennent un tourisme authentique et responsable. En parallèle, six leviers de compétitivité, incluant la modernisation des infrastructures et la stimulation des investissements dans l'animation, visent à générer 120 milliards de dirhams en recettes et à créer 200 000 nouveaux emplois.

Ce plan repose sur un partenariat public-privé renforcé, garantissant un développement économique tout en préservant les ressources naturelles et culturelles du Maroc, consolidant ainsi sa position en tant que destination écoresponsable.

- 2. La CCIS TTA se félicite de la mise en place des dispositifs nationaux et régionaux d'appui au Tourisme** tels que :

- A. Les Mécanismes nationaux : Go Siyaha, Cap Hospitality, Cap Access

La feuille de route 2023-2026 du tourisme au Maroc place l'expérience touristique au centre de sa nouvelle logique de l'offre touristique nationale. La diversification du portefeuille d'activités d'animation devient alors cruciale pour créer des expériences uniques dans les différentes régions du Maroc.

- Go Siyaha : Dans ce contexte, le Ministère du Tourisme de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire a lancé le dispositif « Go Siyaha ». Il s'agit d'un nouveau programme d'appui déployé par l'Agence Maroc PME pour soutenir d'une part les entreprises touristiques souhaitant proposer des produits d'animations novateurs et d'accompagner d'autre part les entreprises touristiques dans leur transition vers des pratiques plus durables et innovantes.

Afin de consolider le partenariat public-privé et accompagner les entreprises existantes dans leur montée en puissance, ce dispositif accordera également une attention particulière à l'assistance technique. Go Siyaha a ainsi pour objectif d'accélérer la croissance et la compétitivité des entreprises touristiques pour favoriser la création d'une nouvelle génération d'activités et de services répondant aux nouvelles attentes des touristes nationaux et internationaux.

Ce nouveau cadre attractif et innovant incitera l'investissement dans le secteur, contribuera au développement de l'offre touristique existante et permettra un accompagnement des entreprises tout au long de leurs projets.

- Cap Hospitality : En plus de Go Siyaha il y'a un autre dispositif National qui s'intitule « Cap Hospitality ». C'est un mécanisme de dette pour la mise à niveau des Hôtels. Il s'agit de rénover 25.000 chambres d'hôtels, avec des prêts pouvant aller de 3 jusqu'à 100 Millions MAD dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat.
- Cap Access : C'est un Crédit bancaire jumelé à une dette subordonnée à 5,5 % HT. Il s'agit d'un Fonds sectoriel dédié au tourisme, émanant du Fonds Mohamed VI pour l'investissement. Il concerne le financement et la prise de participation dans les projets éligibles.

B. Les Mécanismes Régionaux :

- Moukawala Siyahiya (Entreprise touristique) : Il s'agit d'un :
 - Appui à l'investissement pour les TPME, vise les Sociétés de développement régionales (SDR)
 - Subvention de 10 à 50% plafonné à 6 millions de MAD (Hébergement, Animation et Innovation)
- Dispositifs d'appui créés au niveau de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima :
 - Société de développement des Entreprises touristiques: Créée entre le Conseil Régional Tanger Tétouan Al Hoceima, la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT) et la CCIS TTA, elle vise à soutenir le secteur touristique dans la région en accompagnant les PME et TPE. Avec une enveloppe de 300 millions de dirhams, elle propose un mécanisme de soutien à l'investissement, incluant des subventions allant de 10 à 50% du montant des projets. Le programme cible l'amélioration de la compétitivité des offres touristiques, notamment par l'aménagement de circuits dans les espaces naturels et les zones montagneuses, et la création de 2.000 emplois directs et plus de 600 PME touristiques. En particulier, le programme prévoit la création de six circuits touristiques, tels que « Les Cascades et les saveurs marocaines de la Méditerranée » et « Le Parc bleu », pour renforcer l'attractivité de la région. Ce dispositif contribue ainsi à la relance du tourisme durable en stimulant les investissements et en développant un tourisme respectueux de l'environnement dans les zones moins exploitées, ce qui a un impact direct sur la création d'opportunités d'emploi et la pérennité des entreprises locales.
 - Fonds de développement du Nord du Maroc : « Nord Dev » : Le Conseil Régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a lancé NORDEV, le fonds du Nord pour le développement et l'investissement, dédié au soutien des entreprises, l'attraction de l'investissement, et l'insertion sur le marché de travail, en

partenariat avec la Wilaya de la Région, le Centre Régional d'investissement (CRI) et l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN).

S'inscrivant dans la vision assignée par le Plan de Développement Régional (PDR), l'objectif de NorDev est de soutenir l'investissement et l'emploi au sein de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima à travers des subventions accordées à des centaines de projets répartis sur les 8 provinces et préfectures de la Région : Al Hoceima, Chefchaouen, Ouazzane, Larache, Fahs-Anjra, Tétouan, M'diq-Fnideq, Tanger-Asilah.

Le Fonds NORDEV s'adresse à 4 catégories de porteurs de projets ou d'investisseurs, qu'ils soient nationaux ou internationaux et les investissements peuvent porter sur des nouvelles créations, ou sur des extensions de projets existants:

- Coopératives
- Auto Entrepreneurs
- Très Petites Entreprises (TPE)
- Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Grandes Entreprises (GE)

Les subventions peuvent être demandées par :

- Les citoyens marocains,
- Les étrangers résidents au Maroc,
- Les MRE,
- Les entreprises étrangères désireuses d'investir dans la Région

Le projet objet de la subvention NORDEV devra obligatoirement être développé dans l'une des 8 provinces de la Région.

Les Objectifs de ce fonds, qui est en cours de son appel à projet, est en cohérence avec les attentes et les objectifs du projet Reboot MED.

3. Rappel l'importance du Département de la Pêche maritime dans le développement de l'écotourisme : un Acteur pour le Développement de la mer et du littoral : Le Département marocain de la Pêche maritime joue un rôle crucial dans le développement de l'écotourisme, en tant que vecteur clé de la durabilité et de la préservation des écosystèmes marins. Avec la richesse et la diversité des ressources halieutiques des côtes marocaines, il offre un potentiel immense pour la promotion d'activités écotouristiques telles que la plongée, les circuits de découverte des écosystèmes marins, et le tourisme lié à la pêche artisanale durable. Le Département est chargé de mettre en place des Aires Marines Protégées (AMP), notamment dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes marins tout en soutenant le développement de la pêche durable et artisanale.

À travers des initiatives comme le plan Halieutis et le plan Ibhar, le Département vise non seulement à moderniser le secteur halieutique, mais aussi à garantir la durabilité et la compétitivité de la pêche tout en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement. Ces plans, financés par une enveloppe de 5 milliards de dirhams, incluent des actions pour la modernisation de la flotte artisanale et la valorisation des produits de la pêche, en lien direct avec les objectifs de l'économie bleue. De plus, le projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) contribue à une gouvernance durable du littoral, permettant de concilier développement économique et préservation des zones côtières, essentielles pour l'écotourisme.

En soutenant la mise en place des AMP et en favorisant la durabilité des écosystèmes marins, le Département de la Pêche maritime participe directement à la création de destinations écotouristiques, offrant ainsi un cadre favorable à la croissance de l'écotourisme et au renforcement de l'attractivité du littoral marocain.

III. Les Recommandations Politiques

La CCIS TTA et parties prenantes impliquées dans la rédaction de ce document, par la présente :

- 1. Soutiennent la protection et la mise en valeur du littoral à travers l'adoption d'un projet de loi relatif à la protection et à la mise en valeur du littoral.** En effet, le littoral marocain est actuellement régi par une pluralité de textes fragmentaires, souvent très anciens, non dissuasifs, appliqués de manière non coordonnée par de nombreuses institutions. Cette situation entrave la gestion durable de cette ressource stratégique. Il est donc nécessaire de mettre en place une Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), afin de garantir une approche coordonnée et durable, qui intègre les aspects environnementaux, économiques et sociaux du littoral.

Un cadre législatif modernisé permettra de renforcer les actions de protection, d'aménagement et de valorisation du littoral, en tenant compte des enjeux de l'économie bleue et des besoins croissants en matière de tourisme durable, notamment l'écotourisme.

Pour ce faire, il est crucial d'engager des concertations avec les groupes politiques au sein de l'Assemblée nationale afin d'accélérer l'adoption de cette législation. Cela permettra de renforcer la gouvernance des zones littorales, de préserver la biodiversité marine et côtière, tout en soutenant le développement d'activités économiques durables, telles que l'écotourisme, et en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.

- 2. Appellent à un renforcement de la structuration et du soutien au développement du pescatourisme:** Il est essentiel de structurer et de réguler le pescatourisme en tant qu'activité complémentaire clé du secteur du tourisme durable et de l'économie bleue. Afin de garantir une croissance optimale de cette filière émergente, il est impératif de mettre en place un cadre réglementaire adéquat qui établisse des normes minimales en matière d'accueil, de sécurité et de durabilité environnementale. Cela inclut la création de mécanismes pour la délivrance de licences spécifiques qui permettraient aux pêcheurs d'exercer cette activité sans obstacles administratifs.

Le pescatourisme, en permettant aux touristes de participer aux activités de pêche et de découvrir la biodiversité marine, notamment à travers l'observation des mammifères marins, constitue une opportunité de diversification des revenus pour les pêcheurs et une activité qui renforce l'attractivité des côtes marocaines. Toutefois, pour éviter les dérives et garantir la préservation des ressources maritimes, il est crucial d'adopter un suivi rigoureux et un accompagnement technique des opérateurs du secteur.

Dans cette optique, il est recommandé que les Chambres professionnelles, en collaboration avec les parlementaires, accélèrent la mise en place de textes réglementaires spécifiques au pescatourisme pour encadrer et promouvoir cette activité dans le respect des normes environnementales. Cette législation devrait notamment inclure des règles précises de conduite des embarcations, des critères de sécurité pour les passagers, et des mesures de protection de la faune marine. Ce cadre

juridique et réglementaire permettra de garantir un développement harmonieux du pécaturisme tout en préservant les écosystèmes marins.

- 3. Encouragent l'Institutionnalisation des Comités Provinciaux du Tourisme:** Il est essentiel de généraliser la création de Comités Provinciaux du Tourisme dans toutes les provinces et préfectures du Royaume. Ces comités doivent inclure tous les acteurs locaux et fédérer les initiatives touristiques en veillant à la cohérence entre les besoins locaux, les orientations nationales et les attentes des visiteurs. Ils devraient jouer un rôle clé dans l'élaboration de plans de développement touristique adaptés à chaque territoire, en intégrant des critères de durabilité et en encourageant des pratiques de tourisme responsable. En assurant une meilleure gouvernance locale, ces comités pourraient favoriser une croissance touristique inclusive et bénéfique pour les communautés locales.
- 4. Soutiennent la conciliation de la durabilité et de la rentabilité : Vers un tourisme responsable:** Une stratégie de conciliation entre durabilité et rentabilité doit être mise en place pour garantir un développement harmonieux du secteur. Cela inclut la promotion d'une approche de tourisme écotouristique et responsable, où les acteurs du tourisme (hébergeurs, prestataires d'activités, etc.) sont incités à adopter des pratiques durables tout en maintenant la rentabilité de leurs activités. Le gouvernement devrait soutenir les initiatives qui favorisent des produits touristiques à faible impact environnemental, tout en encourageant l'innovation dans les offres adaptées aux nouvelles attentes des consommateurs (e.g., tourisme responsable, pêche durable, et tourisme de nature).
- 5. Encouragent la Promotion de la gouvernance locale et de la formation professionnelle:** La réussite de la politique touristique passe par un équilibre entre les besoins internationaux et les aspirations locales. Ainsi, il est crucial de renforcer les capacités locales en matière de gestion touristique en intégrant les acteurs locaux dans les processus de planification et de gouvernance. De plus, la formation des jeunes dans les métiers du tourisme durable et de l'écotourisme doit être encouragée. Des programmes de formation professionnelle, en partenariat avec les agences publiques comme ANAPEC, doivent être mis en place pour sensibiliser les jeunes aux opportunités du tourisme de niche, telles que le pécaturisme, le surf, la plongée, etc., afin de favoriser l'entrepreneuriat local et l'innovation.
- 6. Soulignent l'importance du soutien à l'innovation numérique et e-tourisme:** Afin de renforcer l'attractivité du Maroc en tant que destination numérique et connectée, il est impératif de soutenir l'e-tourisme à travers la mise en place d'une stratégie web nationale. Cela inclut la digitalisation des services touristiques et la création de plateformes numériques pour favoriser l'interconnexion entre les acteurs du secteur (hôtels, guides, agences de voyage, etc.). Une modernisation des sites web et une meilleure gestion des réseaux de paiement électronique sont des priorités pour améliorer l'expérience de l'e-touriste. La stratégie nationale "Maroc Numérique 2030" devrait ainsi être renforcée avec une coordination locale pour répondre aux exigences d'un marché touristique globalisé et digitalisé.
- 7. Invitent à favoriser l'inclusion et à soutenir le développement des PME touristiques locales:** Le Maroc doit encourager la création de PME touristiques durables dans les

zones côtières et rurales en mettant en place des dispositifs de financement accessibles et en simplifiant les démarches administratives. Les jeunes entrepreneurs devraient être formés et accompagnés pour exploiter les niches touristiques locales, comme le tourisme culturel, l'écotourisme, et le tourisme de nature. En outre, des antennes de l'ANAPEC doivent être instaurées dans ces zones à fort potentiel touristique pour accompagner les jeunes dans la création d'entreprises et le développement d'activités touristiques locales.

- 8. Invitent au renforcement de la coopération interinstitutionnelle pour un tourisme durable:** Il est crucial de renforcer la coopération entre les ministères responsables du tourisme, de l'environnement, de la pêche et de l'économie bleue afin d'assurer la mise en œuvre d'une politique intégrée de tourisme durable. Une approche intégrée de gestion des zones côtières (GIZC) et des aires marines protégées (AMP) pourrait permettre de préserver les écosystèmes tout en favorisant un tourisme respectueux de l'environnement. Les Comités Provinciaux du Tourisme devraient être impliqués dans cette approche pour s'assurer de la cohérence entre les actions locales et les objectifs nationaux de durabilité.

IV. Conclusion

Le changement des habitudes de consommation et des attentes des consommateurs qui s'orientent de plus en plus vers le respect et la volonté de préserver l'environnement aboutira à des modifications sur la façon de concevoir les produits touristiques, sur les coûts des produits touristiques, sur la communication et sur les moyens de distribution. Ce sont les modifications et les recommandations apportées qui pourraient réorienter la tendance.

Il est donc impératif pour tous les acteurs en relation de près ou de loin avec les activités côtières et les activités touristiques, pour assurer leur pérennité, de s'adapter et d'apprendre à faire face aux besoins naissants des consommateurs, et ce en adoptant une démarche de développement durable, et responsable.